

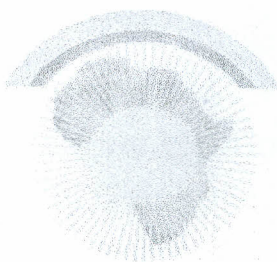
CONSEIL NATIONAL
DES REPUBLICAINS
(C. N. R.)

.....
PRESIDENCE

.....
CABINET

.....

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité — Travail - Progrès



C.N.R.
Unité - Justice - Paix

Communication du Conseil National des Républicains (C.N.R.)

Le corps électoral a été convoqué par décret pris en Conseil des ministres du 20 janvier 2026, conformément à l'article 68 de la constitution, en vue du premier tour de l'élection du Président de la République selon le calendrier suivant :

- Jeudi 12 mars 2026 : vote par anticipation pour les agents de la force publique,

- Dimanche 15 mars 2026 : vote général.

Le Conseil National des Républicains (C.N.R.), parti politique de l'opposition congolaise, a manifesté ses intentions de participer à cette course électorale de mars 2026.

Le peuple congolais partout dans le monde a sollicité que le président du Conseil National des Républicains Monsieur **Frederic NTUMI BINTSAMOU** fasse acte de candidature à cette élection pour un changement total souhaité par tous pour notre pays.

Le président du C.N.R. a prêté l'oreille aux multiples préoccupations des congolais, car, le Congo souffre des plusieurs maux : l'injustice sociale, le chômage endémique, les grèves à répétition dans plusieurs secteurs de la vie, l'insécurité grandissante dans les villes, la corruption, la gabegie financière, la mal gouvernance économique et sociale, bref. Le Congo est au bord du chaos.

Bien qu'il apparaisse évident qu'il n'existe aucune ambiguïté juridique ou institutionnelle concernant ce calendrier électoral, mais les conditions pour organiser une élection libre et transparente pour l'heure ne sont pas réunies, notamment :

- La non intégration de la biométrie,
- La non annulation du vote par anticipation de la force publique,
- La non intégration du vote de la diaspora Congolaise,
- La non recomposition de la Commission Nationale Electorale Indépendante (CNEI),
- L'absence totale et réelle indépendance de la CNEI.

En plus, tenant compte des évènements tragiques survenus le 11 janvier 2026 à Mindouli dans le département du Pool, évènements que le Conseil National des Républicains (C.N.R.) et son président regrettent profondément, avec pour conséquences graves les pertes en vies humaines.

Les bombardements par quatre (4) hélicoptères de combat du village Mihété et la résidence du président du C.N.R. dans le district de Vindza, au moment où les fidèles étaient en plein culte dominical, le dimanche 25 janvier ont restreint la liberté de mouvement du président du C.N.R.

Aussi, le non-respect des engagements pris par le gouvernement découlant de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017, notamment la réinsertion professionnelle du président du C.N.R. ne lui permet-il pas de jouer pleinement son rôle de partenaire de paix en se déployant véritablement comme acteur politique à travers tous les départements du pays.

Dans ces conditions et pour éviter que la paix ne soit perturbée sous le fallacieux prétexte de l'éventuelle candidature du président du C.N.R., nous avons décidé que la cohésion sociale, la quiétude, la paix et la sécurité de tous et de chacun doivent être préservées.

Au-dessus de tout, le Conseil National des Républicains (C.N.R.) et son président se permettent de remercier tous ceux des Congolais qui nous ont fait confiance, qui nous ont soutenu, qui se sont engagés ici et là au Congo comme à l'étranger en appelant à la candidature du président du C.N.R. de comprendre.

Le Conseil National des Républicains (C.N.R.) et son président ne seront jamais les boucs émissaires par qui les Congolais vont subir le martyr et la désolation.

Fort de tout cela, le Conseil National des Républicains (C.N.R.) et son président vous exhortent à faire preuve de patriotisme en plaçant devant tout et avant tout, le Congo qui est notre patrimoine commun.

Le Conseil National des Républicains (C.N.R.) et son président vous invitent tous à travailler davantage pour que le Conseil National des Républicains (C.N.R.), notre parti puisse éclore et envisager avec sérénité les échéances électorales futures.

Par ailleurs, le Conseil National des Républicains (C.N.R.) et son président demandent au gouvernement de créer les conditions permissives du vivre ensemble en privilégiant le dialogue comme seul moyen de règlement des différends.

Le Conseil National des Républicains (C.N.R.) et son président réaffirment leur attachement aux idéaux de paix, de justice, de démocratie et de l'unité nationale.

Vive la paix, vive la démocratie.

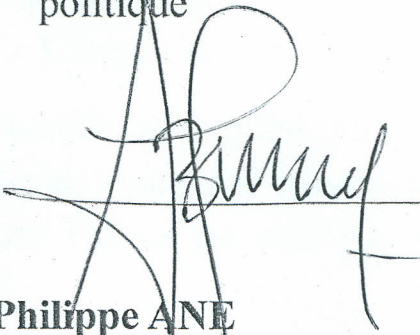
!

Je vous remercie.

Fait à Brazzaville, le 03 février 2007

Pour le Président

Le Secrétaire National à l'organisation, des relations avec les autres partis et de la formation politique



Philippe ANE